

**ARRANGEMENT DE MADRID
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES
ET PROTOCOLE RELATIF À CET ARRANGEMENT
DECLARATION
CONFIRMATION (RETRAIT) D'UN REFUS PROVISOIRE**

notifiée au Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle (OMPI) selon l'article 5 de l'Arrangement de Madrid et du Protocole de Madrid

I.	Office qui notifie la declaration: Institut d'Ukraine de la Propriété Industrielle 1, vul. Glazunova 01601 Kyiv-42 Ukraine
II.	No de l'enregistrement international faisant l'objet de la declaration: 901 422
III.	Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet de la declaration: Bertoni A/S Tofteledet 15 DK-8330 Beder (DK)
IV.	☐ ☒ ☐ Confirmation d'un refus total provisoire/l'acceptation spécifiée : Retrait d'un refus provisoire (La marque a été pris en Ukraine en plein volume) Confirmation d'un refus partiel provisoire : <u>Il est impossible de présenter une requête en réexaminer ou un recours.</u>
V.	Date à laquelle la declaration a été prononcée: le 30 juillet 2008.
VI.	Український ІНСТИТУТ промислової власності Signature ou sceau officiel de l'Office qui notifie la declaration:  <u>Chef de la Section des marques internationales</u> Mme S. Sukhinova